

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUILLET 2017 A 20 H 00**

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Patrick FOULON, Maire.

Etaient présents : FOULON Patrick, BRETON Denis, THIBAUT Nathalie, CLOUTIER Jacky, BASTY Raymonde, BOUCHARD Yvette, BOISQUILLON Alain, LEBRUN Francis, HIRLAY Jacques, ZUSATZ Christelle, DARGENT Séverine, TELLIER Didier, BERTRAND Sylviane, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L. 4132-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents excusés : BERRUE Didier (pouvoir à CLOUTIER Jacky), THAUVIN Christine (pouvoir à TELLIER Didier)

Madame Séverine DARGENT est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes rendus des séances des 15 et 30 juin 2017.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS SOLOGNE VAL SUD

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'abandon de la compétence «Elaboration, gestion et suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)» par le Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud.

RAPPORT EPFLI

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancement des négociations avec les propriétaires et évoque plusieurs propositions.

DELIVRANCE D'AUTORISATION D'URBANISME

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, M. Jacky CLOUTIER, adjoint, en application de l'article L.422-7 du Code de l'Urbanisme, pour se prononcer sur la délivrance de l'autorisation d'urbanisme déposée par Monsieur le Maire.

*RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES
TRANSFÉRÉES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY*

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Val de Sully en date du 4 juillet 2017.

REMERCIEMENTS

- *Le Maire donne lecture de lettres de remerciements émanant d'associations pour l'octroi de subvention.*
- *Le Maire transmet les remerciements du Maire de VENESMES, de la famille de M. Michel DAUBRY et de Mmes Yvette CHEVALLIER et Yvette BOURCIER.*

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21 h 20.

*Le Maire,
Patrick FOULON*